
**Arrêté ministériel portant agrément de l'asbl La Touline,
en tant que partenaire apportant de l'aide aux justiciables**

A.M. 13-12-2017

M.B. 20-02-2018

Par arrêté ministériel du 13 décembre 2017, l'asbl La Touline, sise avenue de Burlet 4A, à 1400 Nivelles, est agréée en qualité de partenaire apportant de l'aide aux justiciables.

L'asbl la Touline est agréée pour exercer les missions suivantes :
- aide sociale pour l'arrondissement judiciaire du Brabant wallon ;
- aide psychologique pour l'arrondissement judiciaire du Brabant wallon;
- aide au lien pour l'arrondissement judiciaire du brabant wallon.

La dérogation aux titres requis concernant madame Florence WATTEYNE est accordée.

L'agrément prend effet le 1^{er} janvier 2018 pour une durée de six ans.